Mouvement des Entreprises de France

Assurance-chômage : le dogmatisme l'a emporté

Publié le 16 juin 2016

Le Medef constate, à regret, le désaccord profond qui subsiste entre les partenaires sociaux. Ce désaccord n'a donc pas permis de conclure une véritable réforme de l'assurance-chômage, pourtant indispensable.

Il faut partir des faits et regarder les choses de manière pragmatique : le coût du travail est trop élevé en France, tout le monde le reconnaît et cela crée du chômage.

Alors que le déficit annuel avoisine les 4,5 milliards d'euros et que la dette cumulée frôle les 35 milliards d'euros, cet échec est inquiétant pour l'avenir de ce régime.

Il est dû à l'incapacité de nos partenaires syndicaux à dépasser des postures dogmatiques visant à « punir » les entreprises - donc les salariés et indirectement les chômeurs - en procédant à des hausses de cotisation sur le travail. Cela revient à considérer que créer de l'emploi, même si cet emploi est un contrat court, doit être encore surtaxé dans un pays qui compte 5 millions de chômeurs !

Alors que la France est dans une situation de surtaxation du travail depuis des années, et que le gouvernement lui-même l'a reconnu en mettant en place le Pacte de responsabilité dont les premiers effets se font sentir, alors qu'une étude menée par plusieurs économistes vient de démontrer que la taxation des contrats courts réduit la durée moyenne des contrats et la création de nouveaux emplois, alors que la « Prime à l'emploi » mise en place pour les PME et TPE connaît un succès croissant démontrant avec force que le coût du travail est un frein à l'embauche, les partenaires sociaux mettent encore comme préalable à la conclusion d'un accord un nouvel alourdissement du coût du travail. C'est incompréhensible et absurde.

Il est par ailleurs dramatique que la loi Travail ait été dénaturée dès l'origine. Dans sa version actuelle, elle ne permettra pas de relancer une dynamique de création d'emplois durables. Dans ces conditions, toute hausse de cotisation patronale, fût-ce uniquement sur des contrats courts, conduirait à une dégradation de l'emploi.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Il faut en finir avec les positions « symboliques » qui veulent que, pour faire passer une réforme, il faille taxer les entreprises d'une manière ou d'une autre. Ce n'est pas comme cela que l'on peut avancer collectivement. Il faut partir des faits et regarder les choses de manière pragmatique : le coût du travail est trop élevé en France, tout le monde le reconnaît et cela crée du chômage. Dans ces conditions il est absurde d'imaginer une solution visant à taxer le travail. Cet échec de la négociation d'assurance-chômage par manque de pragmatisme, les manifestations violentes de la CGT et de ses affidés, la confusion entre droit syndical et droit de casser, les insultes et menaces qui pèsent sur les chefs d'entreprise, tout cela est délétère pour le dialogue social institutionnel à la française.* »